

No: 350-15-000643-848

ATTESTATION DE DECLARATION D'INCORPORATION
EN VERTU DE LA "LOI DES CLUBS DE RECREATION"
(Chap.C-23, S.R.Q. 1978.)

LA SOCIETE HISTORIQUE DE ST-COME DE KENNEBEC ET DE LINIERE

Nom du Club

St-Côme, Beauce-Sud

Siège Social

NOUS, soussigné, Protonotaire-adjoint de la Cour Supérieure pour le district de Beauce, et gardien des archives de cette Cour, certifions par les présentes que les personnes suivantes: -Dorothy-Ann Donovan, Noëlla Morin, Vedette Gagnon, Roméo Boulanger, Roger Fortin, Lorenzo Veilleux, Corinne Gagnon, Gaston Bélanger, Jacques Poulin, Nicole Loignon, Huguette Gagnon, Renald Lessard, Denise Boulanger, Raynald Gagnon.

demeurant à 1030 Boul. St-Joseph-est, #2, Montréal, St-Côme, St-Côme, 3040 Ch St-Louis, Ste-Foy, St-Côme, St-Côme, St-Côme, St-Côme, St-Côme, St-Côme, St-Côme, St-Côme, St-Côme, 3040 Ch St-Louis, 33 du St-Côme, St-Côme, 3ème ave est, Chainy de Récreation, chap.C-23, Côteau, St-Côme, St-Côme, 1978, ont fait et signé en double, en date du 23-08-1984, une déclaration d'incorporation sous le nom de La Société Historique de St-Côme de Kennebec et de Linrière avec siège social situé à St-Côme, Beauce-Sud

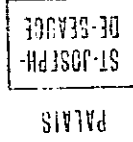
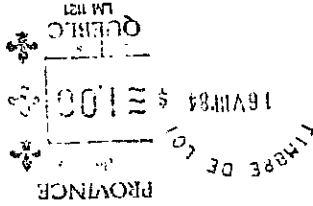
Le ou les objets et buts déclarés de cette corporation est ou sont les suivants:

-la recherche et la diffusion des connaissances sur l'histoire de St-Côme de Kennebec et de Linrière, la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine historique de ces municipalités sous toutes les formes.

Nous attestons qu'à cette déclaration est annexé un certificat attestant l'assentiment et l'autorisation du conseil municipal de St-Côme de Kennebec, en date du 1984-07-03. Village Linrière, en date du 1984-07-04.

Nous attestons de plus qu'un double de cette déclaration, avec le certificat du conseil municipal y annexé ont été déposés au Greffe de la Cour Supérieure de Beauce, à Saint-Joseph de Beauce, le 1984-08-16 et enregistré sous le numéro 350-15-000643-848

EN FOI DE QUOI, nous avons émis le présent certificat en triplicata, en date du 1984-08-15 dont deux remis à la corporation susdite et l'autre conservé aux archives de cette Cour.



84-08-16
Amos Gibeau
Off. aut.
POUR LE PROTONOTAIRE COUR SUPERIEURE

Reçue et enregistrée au Greffe de la
Cour Supérieure du district de Beauce
84-08-16
Le 350
No 15-000643-848

Amée Olette
PROTONOTAIRE
DISTRICT DE BEAUCE.
Paulle

Les soussignés désirent se constituer en corporation et se prévaloir des privilèges conférés par le chapitre C-23 des statuts refondus du Québec pour former une association de récréation et d'instruction pour l'esprit sous le nom:

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE ST-CÔME-DE-KENNEBEC ET DE LINIÈRE

Le siège social sera situé à St-Côme, dans le comté de Beauce-sud,

Les objets pour lesquelles l'association est constituée sont: la recherche et la diffusion des connaissances sur l'histoire de St-Côme-de-Kennebec et de Linière; la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine historique de ces municipalités sous toutes leurs formes.

Signé à St-Côme dans le comté de Beauce-sud le 1^{er} mai mille neuf cent quatre-vingt-quatre.

Donatien Lévesque, Secrétaire, 1030, boul. St-Joseph, Est #2, Mont-Tremblant, M.T. 1L1
Maïe L. M. Gagnon, St-Côme 1079 Linière
Yvonne L. Gagnon, 1784 St-Côme
Yvonne L. Gagnon, 3040 ch. St-Jovin
Roger Fortin, 1020, Mont-Tremblant, St-Côme
Yvonne L. Gagnon, 1237, St-Côme
Corinne Gagnon, 1792, St-Côme R.R.3.
Genevieve Gagnon, 1604, 6^e rue St-Côme
Yvonne L. Gagnon, 1399 - 2^e rue St-Jovin
Yvonne L. Gagnon, 1269, 1^{er} rue Armand St-Jovin
Yvonne L. Gagnon, 1984, Jersey Sud St-Côme
Renald Gagnon, 2308, 3^e rue Est, Charny, P.S.
Denise Biselanger, 3049, chemin Saoul-Faucher, 99111, Saucelle-Fry
Raymond Gagnon, 33 du litou, St-Etienne-de-la-Croix

Espace réservé - n'écrivez pas

Copie conforme à l'original qui a été déposé et enregistré au Bureau du Protonotaire du district

Officier dûment autorisé.



Corporation Municipale

St-Côme de Kennebec

A la session Régulière du Conseil de la

Corporation Municipale Paroisse St-Côme de Kennebec

tenue le 3 Juillet 1984 et à laquelle étaient présents son honneur

le maire M. Gerard Duquet

et les conseillers suivants: Lucien Toulouse, Louis-Rene Fauthier, Yvon Landry,
Jean-Gilles Dumas, Urgel Bergeron, Richard Poulin

Il est proposé par Jean-Gilles Dumas secondé
par Urgel Bergeron que le conseil municipal paraisse St-Côme
de Kennebec appuie la demande des sous-signées désirant se
constituer en corporation et se prévaloir des privilèges
conférés par le chapitre C-23 des statuts refondus du Québec
pour former une association de récréation et d'instruction
pour l'esprit sous le nom: La société historique de St-Côme de
Kennebec et de Linière.

Vraie copie certifiée
ce 5 Juillet 84.

Jacques Poulin
Jacques Poulin
Secrétaire-Trésorier

A la session Régulière du Conseil de la

Corporation Municipale Village Linière

tenue le 4 juillet 19 84 et à laquelle étaient présents son honneur

M. Raymond Bouchard, Maire

et les conseillers suivants: Gaétan Létourneau, Renaud Gagné, François Poulin,
Eugène Bélanger.

Il est proposé par Gaétan Létourneau secondé par Renaud Gagné que le conseil municipal Village Linière appuie la demande des soussignés désirant se constituer en corporation et de se prévaloir des privilèges conférés par le chapitre C-23 des statuts refondus du Québec pour former une association de récréation et d'instruction pour l'esprit sous le nom: La société historique de St-Esme de Kennebec et de Linière.

Vraie copie certifiée
ce 5 juillet 84

... Jacques Poulin
Secrétaire-Treasorier